

www.ville.montreal.qc.ca/tandem



Ville de Montréal

Graphisme et impression : Ville de Montréal 07.35.174-0 (06-2002) Illustration : Michel Rabagliati

Ensemble pour une cité sûre



Montréal

Vivre en sécurité est l'affaire de tous.



Vivre en sécurité est l'affaire de tous. Tandem Montréal, le programme de prévention de la criminalité de la Ville de Montréal, travaille tous les jours à l'augmentation de la sécurité et du sentiment de sécurité des Montréalais.

Tandem Montréal est géré localement par des organismes communautaires autonomes et est coordonné par le Service du développement social et communautaire. Ces organismes, en collaboration avec les intervenants locaux et les citoyens, trouvent des solutions aux différents problèmes de sécurité qui touchent directement les Montréalais.

Que ce soit concernant la sécurité de votre domicile, la fraude, le vol, l'aménagement

d'espaces urbains sécuritaires et la sécurité dans les endroits publics, Tandem Montréal est là pour vous, avec vous.

Présent partout

Par des conseils judicieux et des actions appropriées sur la façon d'assurer la protection de vos biens, de vos proches et de vous-même, Tandem Montréal participe activement à la diminution des cambriolages, des actes de vandalisme et de petite criminalité.

Intervenant auprès de différentes clientèles – jeunes, aînés et femmes notamment – et dans diverses situations

d'insécurité, le personnel de Tandem Montréal a développé une expertise appréciée et reconnue. De nombreux prix soulignant l'excellence de ses interventions ont été décernés à Tandem Montréal depuis sa mise sur pied en 1982.

Aujourd'hui, une cinquantaine d'intervenants qualifiés, répartis dans 18 points de service, travaillent activement à la prévention de la criminalité dans tous les quartiers montréalais. Faites appel à eux!

Pour plus de renseignements :
Communiquez avec le bureau Tandem Montréal de votre quartier. Pour en obtenir les coordonnées, consultez le *Répertoire des activités et services* de votre arrondissement, les pages bleues de l'annuaire téléphonique (section *Ville de Montréal*) ou le site Internet www.ville.montreal.qc.ca/tandem

Veillez noter que l'usage du masculin ne vise qu'à alléger le texte.



www.ville.montreal.qc.ca/tandem

Autres dépliants disponibles

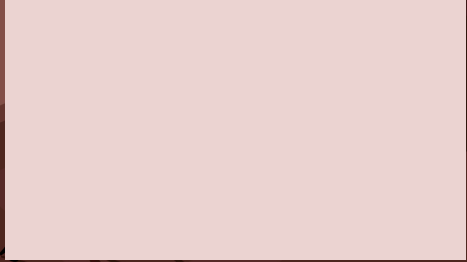
Autour de la maison... en sécurité!

Dans la rue... en sécurité!

Dans les lieux publics... en sécurité!

Déménager... en sécurité!

Des vacances... en sécurité!



Graphisme et impression : Ville de Montréal, Centre d'impression numérique et de communications visuelles 07.35.175-0 (05-2005) Illustration : Michel Rabagliati

Une ville sécuritaire

*À domicile...
en sécurité!*



Montréal 

À domicile... en sécurité!



Habiter un domicile sécuritaire, c'est possible! Vous trouverez dans le présent dépliant des conseils de base offerts par Tandem, le programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine.

Un domicile habité

- La grande majorité des vols à domicile ont lieu en l'absence des propriétaires. Lorsque vous vous absentez, assurez-vous que votre domicile a l'air habité. Des lumières allumées, la radio ou la télévision en marche de façon temporaire feront illusion.
- Des accès bien en vue sont également essentiels. Assurez-vous d'un bon éclairage des portes et des numéros (adresse), à l'avant et à l'arrière de votre domicile, et que les portes et les fenêtres sont bien dégagées.

Les portes

- Pour plus de sécurité, les portes doivent être

solides et massives et avoir un cadrage renforcé au niveau de la serrure.

- Une serrure à pêne dormant de qualité protège le domicile contre les intrusions forcées.
- Un microviseur (œil magique) de 180° permet d'identifier rapidement les visiteurs. Si vous avez des craintes sérieuses, ne vous fiez pas aux chaînettes pour entrouvrir la porte : laissez la porte fermée et demandez à la personne de s'identifier (par exemple avec une carte d'identité).
- Prenez l'habitude de verrouiller les portes et les fenêtres lorsque vous vous absentez, ne serait-ce que pour quelques minutes.

Les fenêtres

- Tous les types de fenêtres – coulissantes, à guillotine ou porte-fenêtre – peuvent être sécurisées. Un conseiller de Tandem Montréal

pourra vous aider à choisir le bon système de verrouillage.

- De même, les fenêtres du sous-sol doivent être protégées de façon adéquate. Il faut cependant vous assurer d'avoir un système vous permettant de sortir par la fenêtre en cas d'urgence.

Les systèmes d'alarme

- Il existe plusieurs types de système d'alarme qui peuvent s'avérer un bon moyen de dissuasion. Toutefois, ceux-ci doivent être adaptés à vos besoins et ne remplacent pas la protection des accès et de bonnes habitudes sécuritaires.

Des habitudes sécuritaires

- L'entraide entre voisins est un gage de sécurité. Allumer les lumières, mettre en marche la télévision ou la radio, ouvrir et fermer les rideaux, ramasser le courrier et les journaux sont des

gestes simples qu'une personne de confiance peut effectuer en votre absence.

- Ne laissez pas l'emballage de biens nouvellement acquis à la vue de tous. Morcelez plutôt l'emballage pour le mettre à la récupération.
- Pour protéger vos biens contre le vol et le recel, vous pouvez les buriner ou les photographier. Les photos (ou vidéo) complèteront la liste écrite de vos biens qu'il faut garder en lieu sûr.
- Pour une protection adéquate, faites évaluer gratuitement la sécurité de votre domicile par un conseiller Tandem Montréal.

Pour toute question de prévention, communiquez avec le bureau Tandem près de chez vous. Pour des urgences ou situations suspectes, composez le 911.

Veillez noter que l'usage du masculin ne vise qu'à alléger le texte.

www.ville.montreal.qc.ca/tandem

Autres dépliants disponibles

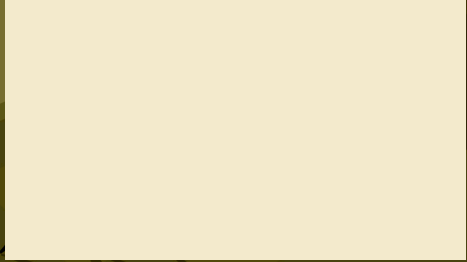
À domicile... en sécurité!

Autour de la maison... en sécurité!

Dans la rue... en sécurité!

Déménager... en sécurité!

Des vacances... en sécurité!



Graphisme et impression : Ville de Montréal, Centre d'impression numérique et de communications visuelles 07-35-180-0 (05-2005) Illustration : Michel Rabagliati

Une ville sécuritaire

Dans les lieux publics... en sécurité!



Montréal 

Dans les lieux publics... en sécurité!



Se sentir en sécurité est une composante importante de la qualité de vie des citoyens. Voici quelques conseils offerts par Tandem, le programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine, qui vous permettent de profiter pleinement des lieux publics montréalais. Ces règles de base peuvent être adaptées à la situation de chacun.

Au parc

- Un parc fréquenté est un parc où le sentiment de sécurité est accru. Repérez les endroits achalandés, de même que les téléphones publics à proximité, en cas de besoin.
- Les talus et bosquets touffus, les coins sombres ou isolés peuvent être source d'insécurité. Dans ce cas, optez plutôt pour les sentiers dégagés et bien éclairés.

- Si vous constatez des bris d'équipement, en particulier dans l'aire de jeux pour les enfants, faites-en part aux autorités compétentes en téléphonant au 872-3434.

Établissements commerciaux

- À la banque, au magasin ou au restaurant, évitez d'exhiber le contenu de votre portefeuille ou sac à main. Lorsque vous rangez votre argent, tournez le dos aux autres clients.
- Au guichet automatique, si vous vous sentez épié, rebroussez chemin. Si vous ne vous sentez pas en sécurité, faites-vous accompagner. Assurez-vous de cacher les renseignements apparaissant à l'écran.
- Dans une boutique, au centre commercial ou au restaurant, si quelqu'un vous importune, formulez

une plainte au propriétaire ou à la personne responsable du lieu où vous vous trouvez.

- Au besoin, adressez-vous aux commerces des différents quartiers qui participent au projet « Ici vous êtes entre bonnes mains », dont le personnel est sensibilisé à l'aide à offrir en cas d'urgence.

Transport en commun

- Choisissez de préférence les arrêts d'autobus situés dans les endroits achalandés et bien éclairés.
- À bord de l'autobus, si vous désirez vous sentir plus en sécurité, asseyez-vous près du chauffeur. En cas de problème, celui-ci peut être une personne-ressource utile.
- Pour les femmes, en soirée, la STCUM offre

le service « entre deux arrêts » qui permet de descendre, sur demande, à des endroits autres que les arrêts habituels.

- Sur le quai du métro, tenez-vous près des gens qui vous inspirent confiance, près des escaliers ou du téléphone de secours (téléphone rouge).

Pour toute question de prévention, communiquez avec le bureau Tandem près de chez vous. Pour une urgence ou une situation suspecte, composez le 911.

Veillez noter que l'usage du masculin ne vise qu'à alléger le texte.

www.ville.montreal.qc.ca/tandem

Autres dépliants disponibles

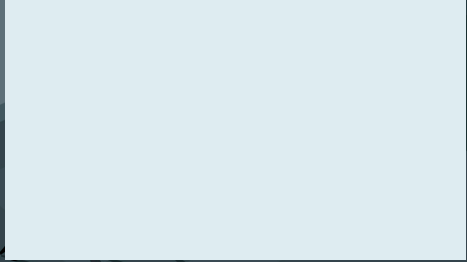
À domicile... en sécurité!

Autour de la maison... en sécurité!

Dans les lieux publics... en sécurité!

Déménager... en sécurité!

Des vacances... en sécurité!



Graphisme et impression : **Ville de Montréal**, Centre d'impression numérique et de communications visuelles 07.35.181-0 (05-2005) Illustration : Michel Rabagliati

Une ville sécuritaire

*Dans la rue...
en sécurité!*



Montréal 



Quel plaisir de pouvoir se promener dans son quartier en toute sécurité. Voici quelques conseils de Tandem, le programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine, qui vous aideront à apprécier de façon sécuritaire les rues de la ville. Ces règles de base peuvent être adaptées à la situation de chacun.

Itinéraire

- Connaître son environnement est une source de sécurité : il est bon de repérer les commerces et services publics de votre quartier et leurs heures d'ouvertures, de même que l'emplacement des téléphones publics.
- Plusieurs commerces de différents quartiers participent au projet « Ici vous êtes entre bonnes mains » qui sensibilise les commerçants à offrir de l'aide, notamment aux femmes, en cas de besoin.
- Une planification de son itinéraire permet d'éviter les rues et ruelles sombres, isolées ou qui, par leur configuration, créent un malaise.
- En soirée, pour un sentiment de sécurité accru, choisissez des rues bien éclairées et achalandées.
- Il peut être judicieux d'aviser vos proches et amis de vos déplacements : heures de départ et d'arrivée, trajet prévu, raisons du déplacement; et de confirmer votre retour à la maison.
- Des marches exploratoires peuvent être organisées localement afin d'améliorer l'environnement urbain en le rendant plus sécuritaire. Communiquez avec votre bureau Tandem Montréal pour plus de renseignements sur cette activité.

Présences inopportunes

- Sur la rue, fiez-vous à votre instinct et adoptez une démarche assurée. Si vous croyez que l'on vous suit, traversez la rue pour vérifier.
- Au besoin, rendez-vous dans un endroit public ou privé le plus proche, dites que vous êtes suivi ou importuné et, si requis, composez le 911.
- En marchant, si un automobiliste vous interpelle pour un renseignement, gardez une bonne distance entre l'automobile et vous.
- Les sacs à main peuvent être portés de différentes façons. Une des façons sécuritaires possible est de le porter sur l'épaule, avec l'ouverture contre vous.
- Si quelqu'un veut s'emparer de votre sac (à mains, à dos) et que vous résistez, il y a risque de blessures. Il est préférable de le laisser aller, votre sécurité physique étant plus importante que votre sac et son contenu. Si une telle situation survient, signalez aussitôt le fait à la police.

Pour toute question de prévention, communiquez avec le bureau Tandem près de chez vous. Pour une urgence ou une situation suspecte, composez le 911.

Veillez noter que l'usage du masculin ne vise qu'à alléger le texte.

www.ville.montreal.qc.ca/tandem

Autres feuillets disponibles

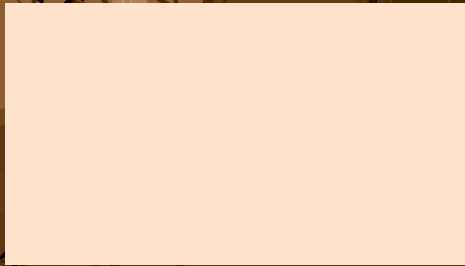
À domicile... en sécurité!

Autour de la maison... en sécurité!

Dans la rue... en sécurité!

Dans les lieux publics... en sécurité!

Des vacances... en sécurité!



Graphisme et impression : Ville de Montréal, Centre d'impression numérique et de communications visuelles 07.35.194-0 (05-2005) Illustration : Michel Rabagliati

Une ville sécuritaire

*Déménager...
en sécurité!*



Montréal 

Déménager... en sécurité!



Que d'action le jour du déménagement! Mais ne vous laissez pas mettre en boîte par des petits malins! Entre cartons et tournevis, voici quelques consignes de sécurité offertes par Tandem, le programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine. Vous pouvez adapter ces conseils à votre situation, pour un déménagement en toute sécurité.

Avant le jour J

- Votre logement est à louer? Pour éviter de faux visiteurs, vérifiez sur votre bail ou auprès de la Régie du logement vos droits pour les visites de votre domicile et exigez la présence d'une personne dûment autorisée, surtout si vous êtes absent pendant les visites.
 - Dès que vous avez choisi votre nouveau domicile, allez repérer les services publics, privés ou autres pouvant vous aider en cas d'urgence (cabine téléphonique, commerce, clinique médicale, etc.).
 - Afin de déceler les faux déménageurs, informez vos voisins de confiance de la date exacte de votre départ et prévenez-les si vous utilisez les services d'une compagnie ou de vos amis.
- N'hésitez pas à rencontrer vos nouveaux voisins (en plus du concierge ou du propriétaire) pour les informer de la date et de l'heure de votre emménagement, pour obtenir des renseignements (stationnement, ordures, particularités de la rue, etc.) et pour vérifier s'ils seront à leur domicile le jour de votre arrivée.
 - Si vous optez pour une compagnie de déménagement, vérifiez la légitimité et la crédibilité de la compagnie avant d'arrêter votre choix et exigez un contrat écrit.
 - Lorsque vous emballez vos biens, profitez-en pour les buriner et faites une liste à jour de ceux-ci (burin disponible gratuitement dans tous les bureaux Tandem Montréal).
 - Pour les objets transportés sans boîtes (télévision, ordinateur, micro-ondes, etc.) prévoyez des draps ou des serviettes afin de bien les dissimuler au regard des passants et des voisins.

Le déménagement Pendant

- Demandez à des gens de confiance de demeurer en tout temps au domicile que vous quittez et

là où vous emménagez pour surveiller vos biens et vous aider à coordonner le tout. Ne laissez jamais, sous aucun prétexte, des objets à l'extérieur sans surveillance (balcon, entrée, trottoir, camion, voiture, remorque, etc.).

- Déménagez vous-même vos objets de valeur ou déposez-les chez des gens de confiance pour quelques jours même si vous utilisez les services d'une compagnie professionnelle (bijoux, fourrures, œuvres d'art, argent, etc.).
- Si vous déménagez sans aide, assurez-vous de transporter vos biens de façon sécuritaire :
 - ne surchargez pas le camion, la remorque ou l'auto;
 - maintenez une bonne visibilité;
 - fixez les objets afin qu'ils ne tombent pas durant le déplacement;
 - prévoyez des toiles de plastique si le temps est incertain.

Le déménagement Après

- Ajoutez dès que possible une nouvelle serrure ou changez le barillet de la serrure existante. Remettez une clé au propriétaire et à au moins une personne de confiance.

- Recyclez ou détruisez les boîtes des appareils plutôt que de les exhiber en les jetant aux poubelles.
- Inscrivez vos initiales seulement ou le mot «occupé» sur votre boîte aux lettres (ou près de l'interphone) et au besoin, installez un œil magique sur votre porte.
- Changez les piles du détecteur de fumée et vérifiez régulièrement son état.
- Pour plus de quiétude, faites évaluer gratuitement la sécurité de votre nouveau domicile par un conseiller de Tandem Montréal.

Pour toute question de prévention, communiquez avec le bureau Tandem près de chez vous. Pour des urgences ou situations suspectes, téléphonez au 911.

Veillez noter que l'usage du masculin ne vise qu'à alléger le texte.

www.ville.montreal.qc.ca/tandem

Autres feuillets disponibles

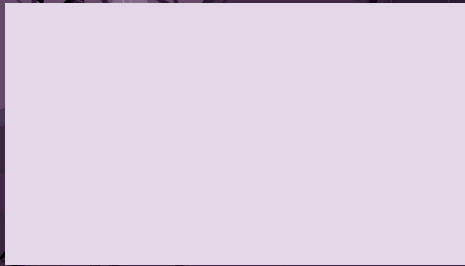
À domicile... en sécurité!

Dans la rue... en sécurité!

Dans les lieux publics... en sécurité!

Déménager... en sécurité!

Des vacances... en sécurité!



Graphisme et impression : Ville de Montréal, Centre d'impression numérique et de communications visuelles 07.35.1.95-0 (05-2005) Illustration : Michel Rabagliati

Une ville sécuritaire

*Autour de la
maison...
en sécurité!*



Montréal 

Autour de la maison... en sécurité!



En ville, il est possible de profiter de son jardin, de bricoler dans son environnement immédiat ou de garer sa voiture sans crainte d'être victime de vol. Il suffit de se rappeler quelques consignes de sécurité. Celles-ci vous sont offertes par Tandem, le programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine.

L'avant et l'arrière de la maison

- Les cambrioleurs préférant l'ombre à la lumière, il importe de garder les accès de votre maison bien éclairés.
 - Pour un bon éclairage, les cellules photoélectriques et les détecteurs de mouvements sont efficaces.
 - Les numéros de la maison, à l'avant et à l'arrière, doivent être en évidence et bien éclairés afin d'accélérer le délai d'intervention des services d'urgence, au besoin.
 - Les arbustes devraient être taillés de façon à dégager portes et
- fenêtres pour qu'elles soient bien visibles.
 - Remisez toujours en lieu sûr les échelles, outils et autres objets dont on pourrait se servir pour s'introduire dans votre maison.
 - Si une clôture délimite votre propriété, il est préférable qu'elle soit grillagée ou à claire-voie. Un voisin pourrait ainsi surveiller plus facilement votre maison.
 - Ne cachez jamais vos clés dans les endroits « classiques », sous le paillason, dans la boîte aux lettres... Laissez-les plutôt à une personne de confiance.
 - Ne laissez pas, sur votre porte, des messages signalant votre absence.
 - Les chaises et tables de jardin et les barbecues peuvent attirer les malfaiteurs. Autant que possible, rangez ces accessoires hors de la vue des passants ou verrouillez-les avec une chaîne et un bon cadenas.

La voiture

- Que vous stationniez votre voiture dans votre allée ou dans la rue :
 - Éclairiez votre allée ou choisissez un endroit passant et bien éclairé.
 - Lorsque vous quittez votre véhicule, même pour quelques minutes, il est important d'arrêter le moteur, de remonter les vitres et de verrouiller les portières.
 - Ne laissez aucun objet de valeur à la vue dans votre véhicule. Emportez-les ou placez-les dans le coffre arrière, avant d'arriver à destination.
 - Lorsque vous garez votre voiture dans la rue, dirigez les roues dans le sens contraire de la voie publique et bloquez la direction.
 - Utilisez un dispositif antivol : antidémarrreur, système d'alarme, barre de verrouillage du volant.
- Faites buriner les vitres de votre voiture et certaines de ses pièces.

Le garage et le hangar

- La porte de garage doit être fermée et verrouillée en tout temps.
- Si la porte de garage est reliée à un système d'ouverture automatique, il est préférable de le débrancher si vous quittez votre résidence pour une longue période.

Les locaux de rangement

- Si des locaux sont à votre disposition à l'extérieur de votre domicile, tels le casier de rangement et le cabanon, il importe d'en cadenasser convenablement l'accès. Évitez d'y entreposer des objets de valeur (coffre à outils, climatiseur, etc.).

Pour toute question de prévention, communiquez avec le bureau Tandem près de chez vous. Pour des urgences ou situations suspectes, téléphonez au 911.

Veillez noter que l'usage du masculin ne vise qu'à alléger le texte.

www.ville.montreal.qc.ca/tandem

Autres feuillets disponibles

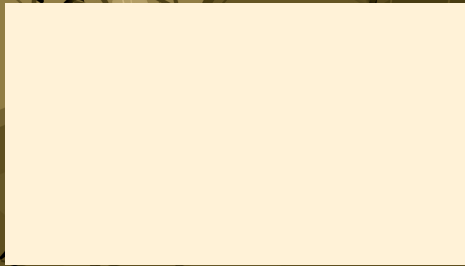
À domicile... en sécurité!

Autour de la maison... en sécurité!

Dans la rue... en sécurité!

Dans les lieux publics... en sécurité!

Déménager... en sécurité!



Graphisme et impression : Ville de Montréal, Centre d'impression numérique et de communications visuelles 07.35.1.96-0 (05-2005) Illustration : Michel Rabagliati

Une ville sécuritaire

*Des vacances...
en sécurité!*



Montréal 



Partir l'esprit tranquille, voyager l'âme en paix. Voilà certes une façon agréable de passer ses vacances! Voici quelques conseils offerts par Tandem, le programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine, qui vous aideront à apprécier ce temps de détente, qu'il soit de quelques jours ou de plusieurs semaines.

Avant de partir

- Parmi un ensemble de domiciles, un voleur recherche d'abord celui qui est manifestement inoccupé. C'est pourquoi il est utile de faire appel à un voisin ou une autre personne de confiance pour :
 - Ramasser le courrier et les articles publicitaires.
 - Stationner sa voiture, à quelques reprises, dans votre allée ou devant votre domicile.
 - Allumer et éteindre les lumières intérieures et extérieures, au besoin.
 - Déplacer les rideaux.
 - Déplacer votre voiture.
 - En été, couper le gazon.
 - En hiver, déneiger les accès à votre maison.
- Vous pouvez aussi interrompre la livraison de votre courrier en vous adressant à votre succursale postale et

annuler la livraison des journaux.

- Il est bon de savoir que certaines polices d'assurance habitation contiennent des limitations en cas d'absence prolongée. Vérifiez avec votre assureur ou votre courtier les limitations qui s'appliquent à votre situation.
- Faites la liste de vos numéros confidentiels (passeport, cartes de crédit, carte de guichet automatique, chèques de voyages, etc.) et conservez cet aide-mémoire en sûreté.
- Si vous voyagez à l'étranger, il est recommandé de contacter le ministère des Affaires extérieures afin de vérifier s'il y a des précautions particulières à prendre pour le pays visé.
- Enfin, il est préférable de ne pas ébruiter vos projets de voyage.

À l'intérieur de la maison

- Les objets précieux et les documents importants devraient être dans un coffret de sûreté. Burinez vos objets de valeur. Ne gardez pas d'argent à

l'intérieur de votre domicile.

- Orientez vos stores et rideaux de telle façon qu'on ne puisse voir de l'extérieur ce qui se trouve à l'intérieur.
- Assurez-vous que les portes et les fenêtres sont bien verrouillées. Réglez la sonnerie du téléphone au plus bas. Si vous avez un système d'alarme, activez-le avant de partir.
- Débranchez le système d'ouverture automatique de la porte de garage.

Bon séjour!

- Identifiez vos valises de façon discrète ou par votre adresse professionnelle et verrouillez-les. Partez avec un minimum de bagages et essayez d'arriver si possible à destination le jour.
- Assurez-vous que les objets que vous transportez sur le toit de votre voiture sont attachés et verrouillés. Ne gardez rien sur la banquette avant ou arrière. Rangez tout à l'abri des regards indiscrets.
- Transportez votre argent et vos pièces d'identité dans une

pochette à l'intérieur de vos vêtements. Évitez de transporter trop d'argent liquide : les cartes de guichet, de crédit et chèques de voyage sont préférables.

- Notez les numéros d'urgence tels la police, les pompiers, l'ambulance.
- Familiarisez-vous avec la ville où vous vous trouvez. Demandez quels sont les meilleurs endroits pour circuler en toute sécurité. La nuit, choisissez un itinéraire dont les rues sont éclairées.
- Ne laissez pas vos objets de valeur sans surveillance sur la plage.
- Pendant votre voyage, chaque membre de la famille devrait avoir en sa possession quelques renseignements indispensables.

Pour toute question de prévention avant ou après votre voyage, communiquez avec le bureau Tandem près de chez vous. Pour des urgences ou situations suspectes durant votre séjour, téléphonez à la police locale.

Veillez noter que l'usage du masculin ne vise qu'à alléger le texte.